

**RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE
18 DÉCEMBRE 2018
19H
ÉDIFICE MUNICIPAL – QUARTIER BAKER-BROOK**

Présents-es : Jean-Pierre Ouellet Maire
Francine Bossé Directrice adjointe, greffière

Conseillers-ères présents-es :

Quartier Saint-François	Pierrette Bouchard	Rino Levasseur
Quartier Clair	Carl Sawyer	Steve Cyr
Quartier Baker-Brook	Francine Caron	
Quartier Saint-Hilaire	Nathalie Toussaint	Michel J. Morin

Conseiller absent : Georges Michaud

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est ouverte à 19h. Monsieur le maire souhaite la bienvenue.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum est constaté.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration de conflits d'intérêts



4. RÉSOLUTIONS

a) Transfert au Fonds d'immobilisations

Résolution no. 2018-12-18(1) Il est proposé par la conseillère Nathalie Toussaint, appuyé par le conseiller Michel J. Morin

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska accepte de transférer le montant de 7 000 \$ du compte du Fonds de Fonctionnement Général au compte Fonds d'immobilisations de la Communauté de Haut-Madawaska.

Motion adoptée.

b) Transfert au Fonds de Réserve du Fonctionnement général

Résolution no. 2018-12-18(2) Il est proposé par la conseillère Nathalie Toussaint, appuyé par la conseillère Francine Caron

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska accepte de transférer le montant de 56 763 \$ du Fonds de Fonctionnement Général au compte Fonds de Réserve du Fonds de Fonctionnement Général de la Communauté de Haut-Madawaska.

Motion adoptée.

c) Attribution d'auditeur tel que prescrit par la *Loi sur la gouvernance locale* - Chapitre 18 - Article 79(1)

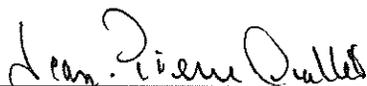
Résolution no. 2018-12-18(3) Il est proposé par la conseillère Nathalie Toussaint, appuyé par le conseiller Steve Cyr

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska nomme la Firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton, tel que prescrit par la *Loi sur la gouvernance locale* - Chapitre 18 - Article 79(1) - Attribution d'un auditeur, pour l'audit de l'année 2018.

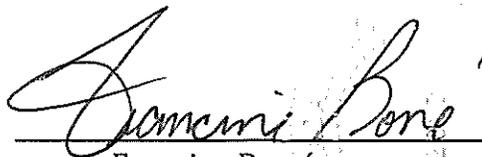
Motion adoptée.

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ajournement de la réunion est proposé par la conseillère Pierrette Bouchard à 19h03.



Jean-Pierre Ouellet
Maire



Francine Bossé
Greffière